

Anouche BEAUDOUIN
annie-anouch.beaudouin@univ-cotedazur.fr
Identifiant HAL : anouche-beaudouin

CURRICULUM VITAE

I – TITRES ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Habilitation à Diriger des Recherches sur le « Droit international des villes »

Habilitation à Diriger des Recherches délivrée à l'unanimité le 11 janvier 2021 à l'Université Côte d'Azur par un jury composé de MM. les Professeurs N. KADA, F. LATTY, J.-C. MARTIN, Ph. SAUNIER et S. SUR, et publiée sous l'intitulé *Droit international des villes*, Paris, Mare & Martin, 2021, 255p.

Qualification aux fonctions de Maître de conférences (2010)

Doctorat de droit international public sur « L'applicabilité du principe de l'*uti possidetis* aux sécessions »

Thèse soutenue le 3 décembre 2009 à l'Université Paris Nanterre, sous la direction de M. Alain PELLET. Mention très honorable avec les félicitations du jury (à l'unanimité) et proposition pour un prix de thèse. Honorée d'un prix des éditions Dalloz et publiée sous l'intitulé *Uti possidetis et sécession*, Paris, Dalloz, 2011, 667p.

D.E.A. de droit public interne à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne (1995).

D.E.A. de droit international public à l'Université Paris-Nanterre (1994).

DEUG, Licence puis Maîtrise (option droit international et communautaire) de droit à l'Université Paris-Nanterre (1989-1993).

II – STATUTS ACADEMIQUES

Maître de conférences en droit public à l'Université Côte d'Azur (2011-), HDR (2021)

Membre du Conseil du Laboratoire de Droit International et Européen (LADIE)

Ingénierie d'études au Centre de droit international (CEDIN) de l'Université Paris Nanterre (2007-2008)

Allocataire de recherche puis Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (A.T.E.R.) à l'Université Paris Nanterre (1995-2000)

III – RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

1) RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

Responsable puis co-responsable du Master 2 ‘Gouvernance et financement du développement’ (2016-2022 ; 2022-), Master de la mention ‘Droit international et droit européen’ de l’IdPD

Membre du Conseil du Laboratoire de Droit International et Européen (LADIE)

Membre du Comité de suivi des thèses du LADIE (2017-)

Participation à des Comités de sélection à des postes de Maître de conférences

2) ACTIVITES PEDAGOGIQUES

A) ENSEIGNEMENTS EN TANT QUE MAITRE DE CONFERENCES A UNIVERSITE COTE D'AZUR

- ‘Droit international des villes’ (2011-) : CM (20h) en Master 2 ‘Gouvernance et financement du développement’.
- ‘Politique et organisation de la défense’ (2011-) : CM (20h) en Master 2 ‘Sécurité internationale, défense et intelligence économique’.
- ‘Gouvernance et développement’ (2016-2017 ; 2022-) : CM (20h) en Master 2 ‘Gouvernance et financement du développement’.
- ‘Introduction au droit public’ : CM (30h) en Licence 1 AES (2012-2016) et en 1^{ère} année de Capacité (2011-2013 et 2017-2018).
- ‘Organisation administrative de la France’ (2019-) : CM (30h) en Licence 1 de droit
- ‘Droit international de l’internet’ (2012-2024) : CM (20h) en Master 1 ‘Droit international et droit européen’.
- ‘Droit des organisations internationales’ (2016-2024) : CM (20h) en Master 1 ‘Droit international et droit européen’.
- ‘Droit international du travail’ (2024-) : CM (36h) en Master 1 ‘Gestion des ressources humaines’

B) ENSEIGNEMENTS DANS D'AUTRES UNIVERSITES

- Conférences sur le thème des « Frontières de la décolonisation » à l’Université Paris 8, dispensées dans le cadre d’un séminaire de Master 1 du Professeur P. BODEAU-LIVINEC consacré au « Droit colonial et de la décolonisation » (mars 2011, avril 2013 et avril 2014)
- Chargée de travaux dirigés en droit international public et en droit administratif à l’Université Paris-Nanterre, en Licence 2, Licence 3, Capacité en droit (1995-2000)

C) ENCADREMENT DE THESES

- Giulia BAJ, *Armed non-State Actors and their Impact on International Lawmaking. From*

State-centrism to Self-regulation, cotutelle avec le Pr M. ARCARI, soutenue le 27 juin 2022, à l'Université Milan-Biccoca.

- Léo DENEUVILLE, *La place des pays en développement dans l'économie des plateformes : vers l'adoption généralisée du modèle européen du numérique ?*, en cours

IV – ACTIVITES DE RECHERCHE

1) PUBLICATIONS ET INTERVENTIONS ORALES

- Uti possidetis et sécession, Paris, Dalloz, 2011, 667p.
- *Droit international des villes*, Paris, Mare & Martin, 2021, 255p.
- « Le maintien par la force d'une domination coloniale », in H. ASCENSIO, E. Decaux et A. PELLET (dir.), *Droit international pénal*, Paris, Pedone, 2000, pp. 427-444.
- « La sentence arbitrale *Abyei* du 22 juillet 2009 (Gouvernement du Soudan, Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan) », *Annuaire Français de Droit International*, 2009 (édité en 2010), pp. 299-330.
- « La protection sociale des militaires en droit international », in J.-M. THOUVENIN et A. TREBILCOCK (dir.), *Droit international social*, Bruxelles, Bruylant, 2013, pp. 1157-1178.
- « La neutralité à l'épreuve de la guerre aérienne », in A.-S. MILLET-DEVALLE (dir.), *La guerre aérienne et le droit international humanitaire*, Paris, Pedone, 2015, pp. 195-246.
- « *Uti possidetis juris* : sonne mieux en latin », in H. ASCENSIO et autres (dir.), *Dictionnaire des idées reçues en droit international*, Paris, Pedone, 2017, pp. 587-591.
- *Présentation du projet ‘Les villes et le droit international’ : L’émergence d’un ‘droit international des villes’*, <https://vdicil.org>, 2017, 189p.
- « L'aide humanitaire des collectivités territoriales », in S. SZUREK, M. EUDES et P. RYFMAN (dir.), *Droit et pratique de l'action humanitaire*, Paris, LGDJ, 2019, pp. 421-428.
- « Sovereignty », in H. AUST et J. NIJMAN (eds), *Research Handbook on International Law and Cities*, Elgar, 2021, pp. 173-185.
- « Droit international public et coopération décentralisée », *Pouvoirs Locaux*, n°120, 02-2022, pp. 64-72.
- « How can States overcome the paradoxical logic of the principle of *uti possidetis* : a dispositive norm from which States can hardly deviate », *ASIL Proceedings*, 2024, pp. 215-218.
- « Les prises de positions politiques internationales des collectivités territoriales : au croisement de l'exigence de respect des engagements internationaux de l'Etat, de la

diplomatie de l'Etat, et du principe de neutralité », in V. BERTILE et L. GRARD, *La représentation internationale des collectivités infra-étatiques*, Paris, Pedone, 18p., à paraître.

- « Les villes comme acteurs des instruments intergouvernementaux du développement durable », in M. FORTEAU, J-L. ITEN et A. BEAUDOUIN (dir.), *Villes, développement durable et droit international*, colloque co-organisé le 11 juin 2018 à l'Hôtel de ville de Paris par le laboratoire ‘Forces du droit’ (Paris 8) et le CEDIN (Paris-Nanterre), 18p., à paraître sur le site <https://vdicil.org>
- « La construction de la ville : au service de la guerre ou de la paix ? », in M. FORTEAU, A.-S. MILLET-DEVALLE et A. BEAUDOUIN (dir.), *Villes, violence et droit international*, colloque co-organisé les 31 mai et 1^{er} juin 2017 à l'Université Nice Côte d'Azur par le LADIE (Côte d'Azur) et le CEDIN (Paris-Nanterre), Paris, Pedone, 15p., à paraître.
- Intervention sur « L'aménagement international du territoire », lors des journées d'étude des 8-12 septembre 2014, organisées par le Centre de recherche franco-italien à Université Côte d'Azur.
- Intervention sur « La sentence arbitrale Abyei », lors du colloque sur « l'indépendance du Sud-Soudan à la lumière du cas du Kosovo » organisé les 23-24 mai 2011 à Université Paul Cézanne Aix-Marseille III.
- Intervention sur « La naissance du Soudan du Sud », lors des journées d'étude des 12-16 septembre 2011, organisées par le Centre de recherche franco-italien à Université Côte d'Azur.
- Participation à la table ronde organisée par le Conseil canadien de droit international et la Société française pour le droit international, le 21 octobre 2021, sur « Le droit international des entités subnationales : le rôle des villes ».
- Participation au colloque organisé les 21-22 octobre 2021 à l'Université de Toulouse Capitole sur le thème « De la coopération décentralisée à la diplomatie territoriale : quel avenir pour l'action extérieure des collectivités territoriales ? », intervention sur « La coopération décentralisée en droit international public ».
- Participation au Colloque annuel de l'*American Society of International Law (ASIL)*, le 5 avril 2024 à Washington, intervention sur « How can States overcome the paradoxical logic of the principle of *uti possidetis* : a dispositive norm from which States can hardly deviate ».
- Participation aux Rencontres scientifiques de l'EUR-Société et Environnement de l'Université Côte d'Azur sur le thème « Enjeux socio-environnementaux et territoires », les 11-13 décembre 2024 à l'Hotel Westminster, Nice : organisation, ouverture et animation de la table ronde sur « Le projet de la Grande Muraille Verte des Etats sahélo-sahariens ».
- Participation au colloque organisé les 22-23 mai 2025 à l'Université de Bordeaux sur le thème « La représentation internationale des collectivités infra-étatiques », intervention sur « L'exigence de conformité aux engagements internationaux de l'Etat : source d'incertitude pour l'action internationale des collectivités territoriales ? ».

- Participation au Séminaire de rentrée du pôle ‘Collectivités territoriales’ de la DCTCIV du Ministère de l’Europe et des affaires étrangères, Paris, 30 septembre 2025, intervention sur le thème « Coopération décentralisée et résilience nationale ».

2) ACTIVITES D'ANIMATION DE LA RECHERCHE

- Coresponsable, avec M. FORTEAU (Professeur à l’Université Paris-Nanterre), du projet collectif de recherche sur le thème *Les villes et le droit international* :

- mise en place d’un site Internet servant de plateforme de recherche (<https://vdicil.org>)
- organisation d’un premier colloque international (avec M. FORTEAU) le 3 juin 2016 à Nanterre, sur le thème général « Les villes et le droit international » ;
- organisation d’un deuxième colloque international (avec M. FORTEAU et Mme MILLET-DEVALLE) les 31 mai et 1^{er} juin 2017 à Nice, sur le thème « Villes, violence et droit international » ;
- organisation d’un troisième colloque international (avec MM. FORTEAU et ITEN) le 11 juin 2018 à l’Hôtel de ville de Paris, sur le thème ‘Villes, développement durable et droit international » ;
- organisation d’un quatrième colloque international (avec M. FORTEAU et Mme MILLET-DEVALLE) le 6 juin 2019 à Nice, sur le thème « Villes, migrations et droit international ».

- Co-rapporteur du groupe de travail créé par l’*International Law Association (ILA)* sur « The role of cities in international law ».

V – AUTRES EXPERIENCES ET COMPETENCES

- JUGE ASSESSEUR NOMMEE PAR LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES A LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE (2010-2011)

- MEMBRE DE LA COMMISSION DE NORMALISATION ‘VILLES ET TERRITOIRES DURABLES ET INTELLIGENTS’ DE L’ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION (AFNOR) (2015-)

- ACTIVITES DE CONSEIL JURIDIQUE :

Devant la Cour internationale de Justice : assistante de Monsieur le Professeur Alain Pellet (1994-1997), avocat de la Slovaquie dans son différend avec la Hongrie relatif au barrage de Gabčíkovo/Nagymaros sur le Danube.

Pour la Banque des Règlements Internationaux (B.R.I.) : assistante de Monsieur le Professeur Alain PELLET dans le cadre d’une demande d’avis juridique (2010).

Pour l’association PlaNet Finance : conseil juridique bénévole à cette O.N.G. française de soutien et de conseil aux organismes de micro-finance (2005).

Conseil juridique de plusieurs communes françaises dont les chartes d’amitié signées avec des villes du Haut-Karabakh ont été attaquées devant les tribunaux administratifs (2019-2020).

- MEMBRE DE STRUCTURES DE RECHERCHE ET D'ETUDE EN DROIT INTERNATIONAL

Membre du LADIE (Laboratoire de droit international et européen) de l'Université Côte d'Azur)

Membre associé du CEDIN (Centre de droit international) de l'Université de Paris-Nanterre.

Membre de la Société Française pour le Droit International.

Membre de l'Association des internationalistes.

Membre de l'*International Law Association*